[Prenom][NOM]
[Adresse1]
[Code Postal] [VILLE]
Tél. : 01.23.45.67.89

[Nom Destinataire]
[Adresse Destinataire]
[Code Postal] [VILLE]
Paris, le 09/11/2026

Objet : Congé pour vendre valant offre de vente avec droit de préemption

Madame, Monsieur,

En ma qualité de propriétaire bailleur du logement que vous occupez, situé [adresse du logement], dont vous êtes locataire au titre du bail conclu le [date de signature du bail], je vous informe par la présente de ma décision de vous donner congé pour vendre ce logement.
Ce congé prend effet à l'échéance du bail, soit le [date d'échéance du bail], dans le respect du préavis de six mois prévu par la réglementation applicable aux locations vides à usage de résidence principale.
Conformément aux dispositions en vigueur, ce congé pour vendre vaut offre de vente à votre profit : vous bénéficiez d'un droit de préemption vous permettant d'acquérir le logement en priorité, au prix de [prix de vente] euros et aux conditions suivantes : [conditions de la vente].
Vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la réception du présent courrier pour me faire connaître votre décision d'acquérir le bien ; si vous m'indiquez recourir à un prêt pour financer cet achat, ce délai est porté à quatre mois pour la réalisation de la vente.
À défaut d'acceptation de votre part dans le délai imparti, l'offre de vente sera réputée caduque et vous devrez quitter les lieux à la date d'échéance précisée ci-dessus, en restituant les clés et en laissant le logement libre de toute occupation.
Vous trouverez ci-jointe la notice d'information rappelant mes obligations en tant que bailleur ainsi que les voies de recours et les conditions de protection dont vous pouvez bénéficier, notamment au titre de votre âge et de vos ressources le cas échéant.
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

[Prenom][NOM]

Signature